



RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)

Compte-rendu de la réunion de jeudi le 24 octobre 2024, de 18h30 à 20h27

Par ZOOM

1. Ouverture et présences.

La réunion a débuté à 18 :30h.

Étaient présents à la réunion :

Philippe Barrette,

Samuel Grégoire,

Vincent Jarry,

Robert Werbiski,

John Topp,

Denis Couillard,

Anna Urbanek, absente

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été convenu au début de la réunion. L'ajout d'un point pour souligner le retour de Samuel Grégoire s'est fait avant de poursuivre avec le point de l'élaboration d'un plan de conservation des milieux naturels.

3. Retour de Samuel Grégoire.

Samuel et John Topp se sont présentés.

4. Élaboration d'un plan de conservation des milieux naturels - suivi.

Philippe a accepté le mandat de l'élaboration du plan de conservation des milieux naturels pour la municipalité.

Philippe explique que le plan se fera en deux phases en collaboration avec la municipalité.

Phase 1 : il produira un rapport d'expertise et;

Phase 2 : le rapport portant sur l'intervention.

Vincent ajoute que l'organisme du Corridor Appalachien contribuera durant la phase 2. Des données d'information sont également disponibles à la municipalité. Le rapport sera complété durant la prochaine année.

5. Rapport sur la campagne d'inspection des installations septiques.

Philippe nous mentionne qu'il a transmis son rapport au conseil municipal. Le rapport relève les non-conformités les plus importantes et énumère les recommandations pour entreprendre les procédures nécessaires pour les implémenter.

Vincent suggère que le rapport soit distribué aux membres du CCE pour commentaires d'ici la prochaine réunion. Certains commentaires concernent les bandes riveraines. Le sujet des piscines n'est pas inclus dans le rapport des installations septiques. Philippe nous en fera part ultérieurement.

6. Candidatures (2) pour les postes au CCE.

Vincent résume de nouveau l'organisation du CCE et les procédures pour la nomination de membres.

Présentement il y a un poste ouvert pour être comblé au CCE et, il y a deux personnes qui ont exprimé un intérêt pour le poste. M. Didier Collart et Mme Sylvie Laliberté (ordre chronologique). Les deux personnes possèdent des connaissances et ont de l'expérience intéressante pour le poste.

Il y a eu des discussions sur la façon de choisir la personne. Quelques options sont possibles.

- 1) Premier arrivé – premier choisi;
- 2) Évaluation des candidats;
- 3) Une nomination au poste et l'autre comme observateur;
- 4) Modifier la constitution (règlement) de CCE ce qui nécessiterait du temps.

Suite aux discussions, la troisième option semble la plus prometteuse. M. Collard occuperait le poste alors que Mme Laliberté serait observatrice.

Aussi, sur le sujet du CCE, les heures de réunions seront changées pour commencer plus tard soit à 19 :30h et autant que possible, les réunions dureraient deux heures.

7. Règlements environnementaux / urbanisme

Vincent et Philippe repassent le contexte de la revue de la mise à jour des règlements que Philippe a révisé.

Ce qui sera demandé aux membres du CCE est de voir s'il y a des points qui manquent notamment :

- a. Commentaires sur le fond des règlements;
- b. Ajouts de précisions
- c. Considérations pour les milieux hydriques et milieux humides
- d. Le zonage pour la conservation

Le comité a repassé les articles des règlements en tenant compte des commentaires que les membres du CCE ont proposé.

Vincent a noté les discussions et enverra une nouvelle version annotée des textes en question. Le comité fera un retour sur les textes à la prochaine réunion. Il a été convenu que le processus sera long.

8. Prochaine réunion : 21 novembre 2024 à 18 :30h

9. Levée de la réunion. La réunion s'est terminée à 20 :30h